Rebond pour les étudiants décrocheurs de l'enseignement supérieur (AFIJ)

Researchers:

Pierre Cahuc

Bruno Crépon

Florent Fremigacci

Philippe Zamora

Sector(s): Marché du Travail

Location: France

Sample: 2 367 jeunes fréquentant 28 universités

Target group: Job seekers Youth

Outcome of interest: Employment Empowerment Mental health

Intervention type: Coaching and mentoring Commitment devices Job counseling Recruitment and hiring

AEA RCT registration number: AEARCTR-0000198

Partner organization(s): Association pour Faciliter l'Insertion professionnelle des Jeunes diplômés (AFIJ), Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ)

Entre 2008 et 2011, le taux de chômage a connu une forte hausse dans de nombreux pays industrialisés, touchant tout particulièrement les jeunes les moins qualifiés. En 2009, les chercheurs de J-PAL ont évalué l'efficacité relative de différents services d'insertion professionnelle ciblant les étudiants décrocheurs à l'université. Dans l'ensemble, l'accompagnement intensif a permis d'augmenter le nombre d'entretiens obtenus par les participants et d'améliorer leur perception de leurs perspectives de carrière ainsi que leur confiance dans le secteur privé.

Policy issue

Entre 2008 et 2011, le taux de chômage a connu une forte hausse dans de nombreux pays industrialisés, touchant tout particulièrement les jeunes les moins qualifiés. Dans les pays de l'OCDE, près de 16% des jeunes âgés de 15 à 29 ans n'étaient ni en situation d'emploi, ni en cours d'études, ni en formation en 2011, et le taux de chômage chez les jeunes non diplômés du secondaire était presque trois fois supérieur à celui des jeunes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (cursus universitaire ou technique).[1] Des études suggèrent que l'offre de services intensifs de placement professionnel a tendance à aider les demandeurs d'emploi à trouver du travail plus rapidement. Cependant, ces services peuvent prendre différentes formes, comme un accompagnement à la recherche d'emploi, un parrainage, ou encore un contrat de recherche d'emploi stipulant que le demandeur doit chercher activement du travail. Toutefois, l'efficacité relative de ces différentes stratégies reste à déterminer.

Context of the evaluation

En France, environ 20% des étudiants à l'université abandonnent leurs études avant d'avoir obtenu leur diplôme.[2] Ces jeunes font face à un taux de chômage plus de deux fois supérieur à celui des étudiants ayant obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur. En 2007, le gouvernement français a créé le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle, un bureau implanté dans

chaque université et chargé d'aider les jeunes à trouver du travail. Il propose différents services, notamment des informations sur les offres d'emploi et de stage, une aide à l'orientation professionnelle et des formations.



Participant à un programme d'orientation professionnelle

Details of the intervention

En 2009, les chercheurs de J-PAL ont collaboré avec l'Association pour Faciliter l'Insertion des Jeunes (AFIJ) afin d'évaluer l'efficacité relative de trois composantes d'un programme d'aide à la recherche d'emploi : un accompagnement à la recherche d'emploi axé sur les secteurs rencontrant des difficultés de recrutement, un système de parrainage professionnel et des contrats de recherche d'emploi. L'AFIJ est une association qui offre des services de placement professionnel en partenariat avec les Bureaux d'aide à l'insertion professionnelle.

Le programme, mis en œuvre dans 28 universités françaises, s'adressait aux jeunes dont le dossier universitaire était relativement faible. En moyenne, les participants avaient 21 ans. 60% des répondants avaient redoublé au moins une année scolaire, et 75% d'entre eux avaient abandonné leurs études supérieures. La randomisation a été menée en deux étapes : à partir d'un échantillon de 2 367 jeunes, les répondants ont été répartis aléatoirement entre un groupe test (accompagnement intensif) et un groupe témoin (aucun accompagnement). Ceux qui ont accepté de participer au programme intensif ont ensuite été répartis de manière aléatoire entre différents groupes, soit pour recevoir un accompagnement intensif, soit pour recevoir un accompagnement intensif plus une combinaison de trois services supplémentaires. Les participants qui refusaient de s'inscrire aux services supplémentaires pouvaient malgré tout bénéficier d'un accompagnement intensif.

Les trois services supplémentaires étaient les suivants :

- Accompagnement à la recherche d'emploi axé sur les secteurs confrontés à des difficultés de recrutement : les conseillers offraient une aide personnalisée à l'orientation professionnelle et, lorsque c'était possible, encourageaient les participants à envisager des offres d'emploi dans des secteurs peinant à recruter. Ils informaient également les participants des formations disponibles qui leur permettraient d'acquérir les compétences nécessaires pour trouver du travail dans ces secteurs, et les aidaient à trouver des stages et des places en apprentissage.
- Parrainage : les répondants étaient assignés à un parrain susceptible de leur servir de modèle et de partager leurs expériences professionnelles.
- Contrat de recherche d'emploi : les répondants signaient un contrat stipulant explicitement leurs obligations ainsi que les différents services auxquels ils avaient droit. Le contrat spécifiait la fréquence des entretiens avec le conseiller chargé du cas et exigeait que le participant cherche activement un emploi. Si les participants ne remplissaient pas leurs obligations, leur participation au programme d'aide à la recherche d'emploi pouvait être suspendue.

	Accompagnement intensif	Accompagnement axé sur un secteur spécifique	Parrainage	Contrat	Nor
Test 1	Oui	Non	Non	Non	186
Test 2	Oui	Oui	Non	Non	206
Test 3	Oui	Non	Oui	Non	206
Test 4	Oui	Non	Non	Oui	210
Test 5	Oui	Oui	Non	Oui	216
Test 6	Oui	Non	Oui	Oui	207
Test 7	Oui	Oui	Oui	Non	222
Test 8	Oui	Oui	Oui	Oui	208
Témoin	Non	Non	Non	Non	706

Results and policy lessons

Dans l'ensemble, l'accompagnement intensif et les services supplémentaires ont fait augmenter le nombre d'entretiens décrochés par les participants. Au bout de neuf mois, l'accompagnement intensif et les services additionnels avaient fait augmenter le nombre d'entretiens décrochés de 16%.

L'accompagnement intensif s'est avéré plus efficace lorsque les participants étaient encouragés à chercher du travail dans des secteurs rencontrant des difficultés de recrutement, et lorsqu'ils signaient un contrat. Au bout de neuf mois, la combinaison de l'accompagnement intensif, de l'encouragement à intégrer des secteurs rencontrant des difficultés de recrutement et de la signature d'un contrat avait fait augmenter le nombre d'entretiens de 32% par rapport au groupe témoin. La combinaison des trois services avait également fait augmenter de 17% la probabilité que les participants trouvent un emploi, par rapport à un taux d'emploi de 68% dans le groupe témoin. De plus, ces participants avaient également plus de chances de trouver un emploi à plein temps.

L'impact de l'accompagnement intensif à la recherche d'emploi et des services supplémentaires a été le plus marqué chez les jeunes qui avaient déclaré intégrer le programme pour trouver un emploi. Pour ces jeunes, le nombre d'entretiens décrochés a augmenté de 60% et la combinaison de l'accompagnement intensif, de l'encouragement à intégrer des secteurs peinant à recruter et de la signature d'un contrat a fait augmenter de 40% leur probabilité de trouver un emploi.

L'accompagnement intensif a eu un impact psychologique positif sur les participants. Dans l'ensemble, les répondants qui ont bénéficié d'un accompagnement intensif et des services supplémentaires étaient plus optimistes concernant leurs perspectives de carrière. L'impact était particulièrement concentré chez les participants qui avaient été encouragés à chercher du travail dans des secteurs rencontrant des difficultés de recrutement et chez ceux qui avaient signé un contrat. En revanche, les parrainages ont eu un impact négatif sur le sentiment de bien-être des participants et sur leur perception de leurs perspectives de carrière.

1. http://www.oecd.org/edu/eag-2013-sum-en.pdf, p. 1
2. OECD Education at a Glance, 2013, p 64, Chart A.4.1